

Les mouflons prennent possession du massif de Cagna

Ils sont venus de Quenza en camion et en hélico, mais aussi en bonne et nombreuse compagnie. Ils font partie du programme de conservation de l'espèce porté par le Parc naturel régional de Corse. Il leur reste désormais à s'approprier le territoire et à y faire souche



Le choix de Cagna se fonde aussi sur l'acceptation sociale du mouflon. Il est important que la population des communes concernées s'approprie le projet.

Quelques jours à peine avant le reconditionnement, quinze mouflons au pelage brun et au sabot bicolore ont été relâchés dans la nature dans le haut massif de Cagna, dans le sud de l'île.

Une étape historique dans un ambitieux programme de conservation de l'espèce. « Il s'agit du premier lâcher de mouflons corses sur

partenaires techniques et scientifiques étaient également de la partie. « Il s'agissait, pour nous, d'un moment très important, très emblématique aussi », s'accordent à reconnaître l'ensemble des participants.

Un masque contre le stress

Le territoire corse. L'enjeu est pour nous d'étendre l'aire de répartition du mouflon, tout en évitant ses effets qui, pour l'heure, restent stables à l'échelon insulaire. À Cagna, nous espérons créer un nouveau noyau de population sur une nouvelle zone, en plus, donc, du massif du Cinto-Acco et de Bavelle », explique Gabrielle Valesi, adjointe au chef de pôle conservation des patrimoines, Parc naturel régional de Corse (PNRC).

Dans le groupe, la parité mâles-femelles est respectée. Le principe est aussi celui de la mixité générationnelle.

« Nous avons sélectionné des animaux représentatifs de plusieurs tranches d'âge », commente-t-elle.

Et c'est en toute fin de matinée, autour de midi, par une belle journée d'automne, que les animaux ont foulé leur nouveau territoire, sous les regards émus d'un grand nombre d'acteurs institutionnels et d'élus. « C'était un moment magnifique », se souvient Jacques Costa, président du PNRC qui porte le projet. À ses côtés se trouvaient les représentants des communes concernées, c'est-à-dire Sotta, Figari, Pianottoli-Caldarellu, Monaccia d'Aullène, Sariène, Quenza, Carbinetti et Levie. L'ensemble des

Les mouflons qui s'en vont, en gambadant, vivre leur nouvelle aventure, déplacent du monde, mais ne copinent pas avec celui-ci. La cohabitation avec les hommes n'est guère entrée dans leurs mœurs sauvages, y compris au moment des adieux. « Instruitemment, ils ont peur de l'homme. Au moindre bruit, ils vont s'enfuir. Le seul contact avec l'homme s'est produit au moment de la capture », souligne-t-on.

Tous s'extirperont d'ailleurs d'un seul bond de leur cage de transport respective. Même pas engourdis ! Pourtant, le trajet, partagé entre camion et hélicoptère, a pris du temps. « Ils ont d'abord été acheminés par la route depuis leur enclos de Quenza jusqu'au stade de Carbinetti. Là, les cages de transport ont été installées dans des structures spécifiques au transport aérien avant d'être hélicoptérées sur le site du lâcher. Le vol a duré, pour chacun, une dizaine de minutes », détaille Gabrielle Valesi.

Le baptême de l'air sera bref et sans encombre. Les agents du PNRC ont misé sur la sécurité et le confort. Ils ont aussi veillé à ce que les conditions météorologiques soient favorables. « Les caisses étaient à la taille des animaux. Les plus grandes étaient



Le trajet s'est passé sans encombre. Les mouflons sont sortis de leur caisse de transport d'un bond. PHOTOS NICOLAS ROBERT/PNRC

destinées aux mâles, par exemple. Toutes avaient été aménagées de façon qu'ils ne puissent pas basculer d'un côté ou de l'autre. Il ne fallait absolument pas qu'ils soient brinquebalés », raconte l'adjointe au chef de pôle.

Auparavant, les agents ont pris soin de masquer le regard de chaque voyageur. Les mouflons plongés dans le noir ne discernent plus ce qui se passe autour d'eux. Ils gagnent en sérénité. « Grâce à cette méthode, ils subissent moins de stress. Nous procédons de manière comparable pour les oiseaux aussi », reprend-elle.

Et c'est avant le départ de l'enclos de Quenza, lors des préparatifs, que le masque deviendra un accessoire obligatoire. Chaque individu en partance s'est vu poser une bague d'identification aux oreilles puis une puce électronique. Dans la foulée, différentes mesures biométriques ont été effectuées ainsi que des tests sanguins afin d'évaluer son état sanitaire. La procédure comprend, en plus, un traitement anti-parasitaire.

Suivi régulier

Tous avaient passé leur dernière nuit à Quenza dans un espace bien plus restreint que d'ha-

binde. « Ils évoluaient dans notre enclos d'élevage dont la superficie s'établit à sept hectares. La veille, les sauvages finirent par se laisserurrer par de la nourriture appétissante. Leur gourmandise l'emporte sur leur méfiance. Certains seraient faits aux pattes pour la seconde fois de leur existence. Une partie des mouflons de Cagna, avant d'arriver à Quenza, caracolaient dans le cadre du programme Life Mouflon initié en 2003, avant d'être amenés dans l'enclos de Quenza dans le but d'assurer la reproduction de l'espèce », rappelle-t-on depuis le PNRC.

L'opération est un succès. Les animaux se plaisent et prospèrent dans l'Alta Rocca. « À partir de 2014 surtout, nous nous sommes aperçus que le processus engagé fonctionnait bien. La population de l'enclos avait augmenté dans des proportions très satisfaisantes. À tel point qu'il était raisonnable d'envisager des lâchers », indique le PNRC.

Un second lâcher est prévu entre fin 2020 et début 2021 sur le



Certains sont nés à Quenza, d'autres viennent de Bavelle.

même massif considéré comme une zone écologique favorable au mouflon, en d'autres termes inaccessible. Les animaux sont ainsi livrés à une solitude protectrice. D'autant plus que le PNRC garde un œil vigilant sur le groupe des quinze. « Cette population fait l'objet d'un suivi régulier. Dès le lendemain, la technicienne est montée sur le site et les a observés. » Sept mouflons sont équipés d'un collier GPS.

De quoi en apprendre davantage sur leurs déplacements, leurs interactions avec le milieu.

Toutes les données recueillies alimenteront diverses études dans les mois et les années à venir.

C'est ainsi que l'animal emblématique de l'île dévoile peu à peu ses petits secrets aux scientifiques.

VÉRONIQUE EMMANUELLI

* Parmi ceux-ci : l'Office de l'environnement de la Corse et le laboratoire du Cismone, la Dreal, les fédérations de chasse, l'Office français de la biodiversité, l'Office national des forêts, la chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud.

Un animal de compagnie prisé au XIX^e siècle



Une femelle mouflon à Bavelle. Sa taille au garrot est de 65 à 77 cm contre 73 à 85 cm pour un mâle. ONCFS

Les voyageurs du XIX^e siècle se souviendront de lui. L'animal apporte un supplément de poésie et d'exotisme au séjour. Il est beau, farouche et vif. Ses cornes semblent être son trait le plus singulier.

Miss Campbell, en 1872, est subjuguée. « Au village de Serragio, je vis le plus beau mouflon ou mouton sauvage du pays qui ait jamais été capturé. Il était âgé de huit ans, de taille beaucoup plus élevée qu'un mouton ordinaire, plus semblable sous tous les rapports, à un daim, sauf les cornes qui sont d'une grosseur prodigieuse et recourbées vers l'avant », note-t-elle.

Elle poursuit la description. « Il n'a pas de laine, mais des poils mêlés de brun, de noir et de blanc, avec une large tache blanche cir-

culaire des deux côtés ; une sorte de longue barbe noire, épaisse et frisée descendant de la gorge vers la poitrine et les yeux les plus beaux et les plus vifs que j'on puisse imaginer. »

L'animal « débusqué de ses montagnes trois mois plus tôt » même désormais une existence domestique.

« Il semblait aimer la femme à qui il appartenait, lui léchait la main et la suivait partout. Aussi avait-elle refusé de le vendre, même au prix de deux cents francs. » Quand on aime un mouflon, on ne compte pas, c'est bien connu.

À Zicavo, l'Anglaise aura la joie de revoir un autre mouflon.

Cette fois, il appartient aux Abbatucci. Il a fait du village son ter-

ritoire, un peu comme l'aurait fait un chien. « Il avait l'habitude de courir dans le village où il se plaisait beaucoup, revenant toujours à sa demeure et ne témoignant jamais le moindre désir de reprendre sa vie dans les montagnes », raconte-t-elle.

Certains y voient un animal de compagnie, d'autres une raison de venir dans l'île ou encore un gibier à traquer. « Le mouflon est, avec les bandits, l'attrait principal de la Corse ; ils se font guider par les bergers dans la poursuite de ces gracieux animaux », relève Victor Ardoûin-Dumazin.

René Bazin, en 1913, confie : « J'apprends que Calacuccia reçoit chaque année quelques bandes de chasseurs qui vont chasser le mouflon sur les plus hautes pentes

du mont Cinto. Les Anglais n'y manquent guère. Un dernier, pour la première fois, on a vu arriver des Allemands armés de carabines et coiffés de ce chapeau tyrolien vert mousse. »

Le 21 mars 2019, le mouflon est enfin supprimé de la liste des gibiers chassables pour être intégré dans la liste des mammifères protégés de France métropolitaine.

Avant le droit français, le droit européen lui avait apporté sa protection en l'inscrivant aux annexes II et IV de la Directive habitats sous l'appellation *Ovis gmelini musimon* (populations naturelles - Corse et Sardaigne).

Sont ensuite venues s'ajouter les conventions de Berne et de Washington.

VÉRONIQUE EMMANUELLI